



Madrid, le 12 mai 2021

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES
LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A.
Exercice de première option d'achat du plan
Lleida.net 2020

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 3/2020 du BME MTF Equity concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais « Lleida.net » ou « la Société » ou « l'entreprise »), met à votre disposition les informations suivantes, élaborées sous la responsabilité de l'expéditeur et ses administrateurs :

Le principal actionnaire de l'entreprise a lancé une opération de vente d'actions hors marché, dénommée « Plan Lleidanet -2020 », limitée dans le temps, la quantité et les destinataires. Le plan est une forme et objectif de fidélisation et récompense, adressé aux travailleurs de Lleida.net ainsi qu'à ses filiales, partenaires, fournisseurs et conseillers.

Dans ce plan, deux options d'achat étaient établies :

- Lorsque le prix des actions de Lleida.net le mercredi 12 mai 2021 est 50% supérieur au prix le lundi 11 mai 2020.
- Lorsque le prix des actions de Lleida.net le jeudi 12 mai 2022 est 100 % supérieur au prix le lundi 11 mai 2020.

Étant donné que le 11 mai 2020 le prix de l'action était de 2,8 euros, et que le prix à 12 mai 2021 est supérieur de 50%, les personnes ayant souscrit le plan Lleida.net 2020 peuvent exercer leur option d'achat en acquérant la même quantité d'actions à un prix de 2,8 euros l'action, sous les conditions suivantes :

- Délai d'exercice de l'option : jusqu'au 26 mai.
- Conserver pendant 2 ans les actions acquises lors de cette opération.
- L'acquéreur assume les frais de courtage et transfert de propriété.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,
À Madrid, le 12 mai 2021